

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BESANÇON

06/08/2025

N° E25000071 /25

La présidente du tribunal administratif

E- Décision désignation d'un commissaire

Vu enregistrée le 05/08/2025, la lettre par laquelle la présidente du Grand Besançon Métropole demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

la modification du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune Vielley ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Christian GUEY est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Patrice BRUN est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée au Grand Besançon Métropole, à Monsieur Christian GUEY et à Monsieur Patrice BRUN.

Fait à Besançon, le 06/08/2025

Pour la présidente,
La magistrate déléguée,
(Article R. 222-22 du code de justice administrative)

Audrey MARQUESUZAA

Pour copie conforme
La Greffière en Chef
Par délégation

